

PEXIORA 1993



Les Vœux du Maire

Mes chers compatriotes,

En ce début d'année, cette cinquième édition de notre bulletin me permet de vous adresser mes vœux les meilleurs. Que l'année qui commence vous apporte santé, bonheur et paix ! Mais, malgré toute la ferveur apportée par un homme dans l'émission d'un vœu, il serait insensé de croire que désormais nous ne serons plus aux prises avec l'adversité. Nous savons que des embûches ne manqueront pas de se dresser. La vie est ainsi faite ! Toutefois c'est le propre d'un esprit sage de penser qu'il est préférable d'affronter, tous unis, avec calme et confiance, les difficultés.

A l'époque où nous vivons, le progrès provoque l'éloignement de nos compatriotes, la séparation d'amis, voire l'éclatement d'une famille dont les membres se dispersent parfois même sur toute la planète ; mais, en réfléchissant à ce mouvement migratoire, on s'aperçoit vite que le clocher façonne d'autres liens, favorise l'union d'êtres humains issus d'horizons divers. Certes, si la vie moderne accule parfois l'individu à se déterminer, il aurait bien tort de croire que sa fermeté dans le choix le rend maître de son destin, car tout n'est pas aplani pour autant ; en revanche, celui qui doute, hésite ou tergiverse doit se raffermir en puisant de nouvelles forces aux sources de l'Espérance. Nous avons besoin les uns des autres. Nous ne devons pas nous replier sur nous-mêmes dans un individualisme sclérosant, fossilisant. Ouvrons-nous aux autres, car nous savons tous qu'un homme n'est pas un homme s'il ne se reconnaît pas dans le visage de son prochain.

Mes chers compatriotes, soyons confiants.

Je souhaite à vous tous une bonne et heureuse année dans la fraternité.

Que 1994 voit la concrétisation de tous vos souhaits !



Le mot du Maire...

L'égoïsme est le pire des maux ; il gagne subrepticement l'individu, le paralyse. Plus grave encore quand la gangrène exerce un travail de sape irrémédiable sur une collectivité ; elle la rend inexorablement moribonde. N'est-ce pas dans le dessein d'échapper à ce gouffre que des hommes tant au niveau national qu'au niveau local font preuve d'altruisme, souhaitant que d'autres emboîtent leurs pas ? Tel est le message qu'adressent en ce début d'année les présidents des différentes sociétés déplorant la passivité de certains concitoyens et les invitant à apporter leur écot. Je me fais leur porte-parole, leur demande de poursuivre leur tâche si généreuse et leur dit tout mon soutien, ma gratitude et mon admiration.

Merci encore aux artisans et commerçants qui sont l'âme de notre cité, sans oublier les agriculteurs dont l'avenir du fait des derniers accords s'avère des plus précaires.

J'exprime ma profonde reconnaissance au personnel municipal, administratif et technique, qui sont des collaborateurs efficaces, toujours prêts à rendre service à la population.

Mes remerciements s'adressent également à ceux qui m'assistent et dont les judicieux avis font de précieux conseillers.

Cette générosité, ce dévouement, cette abnégation même que tout un chacun met en avant le rend plus sensible à la situation des laissés-pour-compte ; cette sensibilité est d'autant plus exacerbée qu'il prend conscience de son incapacité à infléchir la tendance à considérer l'exclusion comme l'inévitable tribut que nous devons payer au progrès.

Montrons-nous toujours aussi obstinés dans la solidarité.

Cette solidarité nous interpelle, nous élus, à travers l'invitation aux regroupements des communes. Nous avons pleinement conscience, en hommes responsables, du bien-fondé, de la nécessité même de cette initiative, peut-être même davantage que ceux qui se sont lancés aveuglément dans l'aventure. Toutefois la création de districts, une fois encore - ne nous leurrons pas - devra faire appel au contribuable ; or ce dernier ne trouverait-il pas cette décision insensée et ceux qui l'ont prise bien inconscients s'il n'était pas payé en retour. Aussi sommes-nous ouverts à toutes les suggestions, à toutes les propositions, mais nous n'agissons qu'avec vigilance, réflexion, honnêteté, dans l'intérêt de ceux que nous représentons ■

COMMISSIONS

- **Finances :**
MM. BOURREL, R.CAZENAVE, RIVALS, CAUHOPE, GANTE.
- **Voirie, Travaux, Urbanisme :**
MM BOURREL, CLAUSEL, DEUMMIER, GUIRAUD, VALETTE, GAY, GARCIA, FANDOS.
- **Fêtes, Sports, Loisirs :**
MM BOURREL, CAUHOPE, FANDOS, GANTE, RIVALS, R.CAZENAVE, V.CAZENAVE, PELLETIER, VALETTE.
- **Bulletin Municipal :**
MM BOURREL, V.CAZENAVE, PELLETIER, R.CAZENAVE, GAY, VALETTE.

s o m m a i r e

Finances	1	Mme Esther Clausel succède à	
Travaux	2 et 3	Mme Ginette Maza	11
Avec nos petits écoliers.....	4 et 5	Donneurs de sang : stabilité	
Chez les anciens combattants....	6	du nombre de flacons	11
A celle qui exaspère...		Etat civil 1993	12
comme les inondations.....	6	Présence verte, la télésecrétariat	
Bienvenue à Hortica 11	6	à domicile	12
De la tradition qu'on souhaite....	7	Que savoir ?	13
Associations.....	8 à 10	Bernadette remplace Luc	
Bernadette remplace Luc		au secrétariat de Mairie.....	11
au secrétariat de Mairie.....	11	Pour vous servir	13

La présentation chaque année dans ces pages, d'un résumé des comptes de la commune permet d'éclairer les administrés sur l'utilisation des ressources communales et en toute clarté d'analyser les évolutions mises en oeuvre par le Conseil Municipal.

Les recettes, qui au total s'élèvent à **3 241 100 F** sont en stagnation d'une année sur l'autre. Les contributions directes (vos impôts) ont légèrement diminué (-18 000 F.) et représentent 45 % des recettes totales. La répartition de la fiscalité directe locale reste équilibrée sur les 4 taxes, c'est

Nature de l'impôt	Taux en %	Variation 1991/92	Produit Fiscal
Taxe habitation	13,25		274.805
Taxe Foncier Non bâti	28,79		418.607
Taxe Foncier bâti	104,00		400.400
Taxe Professionnelle	19,50		329.339
TOTAL			1.423.151

le choix du Conseil Municipal qui fidèle à ses engagements, encore cette année n'a pas augmenté les taux.

Les dotations de l'Etat sont au même niveau qu'en 1992 et assurent 37% de nos recettes.

Les subventions d'équipement sont à la baisse compte tenu de nos réalisations mais d'une façon générale sont plus difficiles à obtenir notamment auprès du Département ce qui retarde ou rend irréalisables certains de nos projets d'investissement.

Les dépenses de la commune sont au total en très légère progression (+ 2%) ; les dépenses de fonctionnement représentent 73 % de ce total et ont progressé de 11 % sur l'exercice. Le record revient à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui augmente de 34 % (290 F/habitant).

Cette progression n'étant pas compatible avec une politique de stabilité de la fiscalité locale, nous serons contraints rapidement à demander une participation directe de l'usager, comme cela existe dans de nombreuses communes voisines.

L'année qui vient verra se mettre en place un nouveau type de comptabilité publique, l'eau et l'assainissement seront concernés, dont le but est de faire payer non pas le contribuable mais l'usager. Si rien ne vient modifier les directives administratives que nous connaissons aujourd'hui la note de l'eau sera... salée.

L'embauche de salariés sous contrat C.E.S. a entraîné une augmentation des frais de personnel mais a permis aussi un entretien conséquent du patrimoine communal. L'augmentation des subventions correspond à la participation exceptionnelle de la commune au financement par l'A.F.R. d'aménagements à caractère public (chemins de contournement, écoulement des eaux).

Les dépenses d'investissement sont certes limi-

tées cette année mais ont tout de même permis des réalisations importantes et durables dont chacun de vous se félicite. L'ensemble de ces opérations a été financé sur les fonds propres de la commune c'est la stratégie mise en place par vos élus pour, année après année, désendéteurer la commune et lui permettre demain d'ouvrir des chantiers importants comme l'aménagement de la traversée du village qui devrait bientôt voir le jour. Ce projet vient s'ajouter aux autres, tous aussi impératifs, comme le renforcement des lignes électriques, la réfection de la voirie, l'aménagement des écoles et du cadre de vie ; cependant il est capital que le Département, la Région et l'Etat, nous soutiennent par leurs subventionnements pour établir des financements raisonnables et acceptables, c'est l'intérêt de tous de réussir cet aménagement harmonieux du territoire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses = 2 391 287 F.

Fournitures diverses et Taxes.....	46 302 F
Carburant et Combustibles.....	29 990 F
Frais de Personnel.....	725 165 F
Entretien, Energie, Assurance	291 951 F
Aide Sociale	199 230 F
Enlèvement Ordures ménagères	206 770 F
Autres participations	103 655 F
Subventions allouées	205 926 F
Frais gestion générale.....	148 169 F
Frais Financiers	434 129 F

Recettes = 2 711 757 F.

Locations et recouvrements	128 822 F
Dotations de l'Etat.....	1 159 784 F
Contributions directes.....	1 423 151 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses = 849 813 F

Remboursements emprunts	413 392 F
Usine Cathala	40 000 F
Ecoles.....	74 000 F
Egout monument aux morts.....	155 500 F
Travaux aux bâtiments	92 900 F
Voirie et divers.....	74 021 F

Recettes = 411 043 F.

Subventions d'Equipement	129 294 F
Remboursement de T.V.A.	87 899 F
Subventions en Annuités	193 850 F

USINE CATHALA

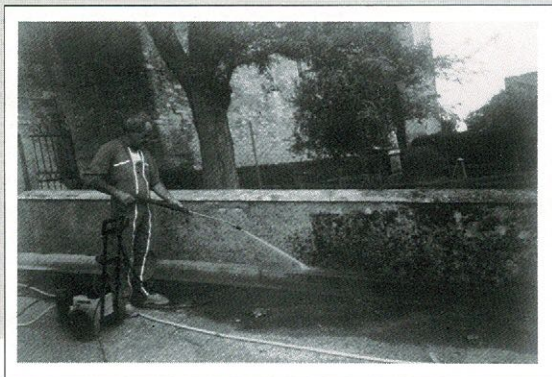
A force de tractations, dans le souci de soigner l'environnement, la municipalité a acquis l'ancienne usine Cathala et a fait sur-le-champ procéder à sa démolition. Les parents qui viennent amener et récupérer leurs enfants auront apprécié sans nul doute cette décision du conseil municipal.

Travaux : 20 000 F
Achat : 20 000 F



AUTOUR DU CLOCHER

Nos employés de Mairie ont restauré les murs qui conduisent au porche de l'Eglise et les ont couverts d'un crépi rustique respectant le site. Par ailleurs, côté Est, l'amélioration se poursuit. Après la disparition du poste E.D.F. (pour un lieu plus secret), les anciens étendoirs ont fait place à de magnifiques bancs entourés d'une dense pelouse ; celle-ci pelouse est limitée par des pierres de Carlipa, tout comme celles qui habillent le pied du lampadaire jouxtant l'édifice religieux. En se promenant, non loin de là, nos compatriotes ont dû aussi remarquer que des jambes de force ont été placées pour soutenir l'enceinte du cimetière ■



ECOLES

Une des priorités des élus ! Chaque année une part du budget est consacrée aux écoles ; cette fois-ci, les vieilles portes d'entrée ont été remplacées par des portes en aluminium. Des faux-plafonds ont été installés dans la salle de classe de la Maternelle. La restauration du portail en bois et l'installation de bancs ont associé l'utile à l'agréable. Dans le souci d'assurer l'hygiène, la sécurité et la rentabilité de la cantine, la cuisine a été carrelée, repeinte ; le chauffe-eau a été changé ; de plus un évier inox et un lave-vaisselle ont constitué un intéressant investissement. Pour terminer, les grilles des écoles ont retrouvé leur jeunesse ■

COÛT : 74 000 F



AGRANDISSEMENT DE LA MAIRIE

L'ancien bureau du Maire étant excentré par rapport au secrétariat, remède a été apporté en créant un local contigu à la place du dépôt de l'ancien corbillard ; nos compatriotes auront ainsi un accès direct du secrétariat au bureau du Maire ■

COÛT : 10 000 F

ET A L'AVENANT...

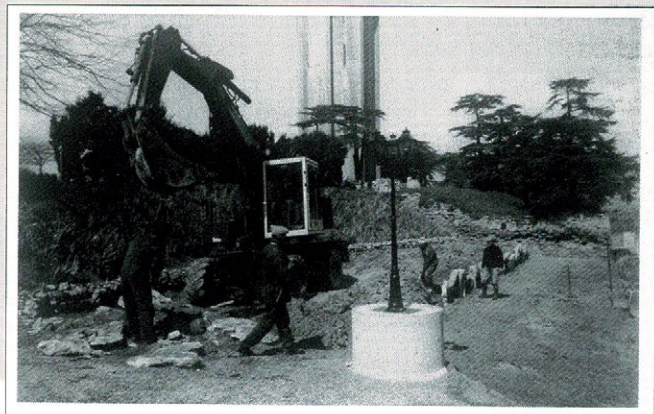
- peinture des portes du cimetière ;
- peinture au stade (bancs et portillon) ;
- peinture intérieure et extérieure du "Mille-Clubs" ;
- changement de plaques translucides au foyer socio-éducatif ;
- implantation de poteaux ciment, route de Castelnaudary et remplacement des lampadaires ;
- entretien de la voirie et curage de fossés (Massac) ;
- participation de la commune au remembrement (80 000 F) : curage de la Rivallière (Mézeran) ;
- plaques numérotées avec le concours des Télécom par l'intermédiaire de M. Joulia ;
- remplacement du brûleur-chaudière à la M.J.C.
- suppression sur les façades des disgracieuses "toiles d'araignée" constituées de fils électriques ;



- médailles de la ville ;
- achat de containers à ordures et à verre , de grande capacité .
- lame à neige réalisée par M. Jean-Pierre Valette
- 4 bancs en fer ont été placés à divers endroits (près des deux cabines téléphoniques , du cimetière, et sur l'emplacement de l'ancien boudrome ■

**PROJETES...
ET
REALISTES !**

- Un espace vert à l'emplacement de l'ancienne usine Cathala ;
- Aménagement du terrain jouxtant la cour de l'école maternelle actuellement inutilisée en aire de jeu dotée d'équipements sportifs et d'éveil pour les écoliers ;
- Réparation de la chaufferie et plafond à la M.J.C.
- Aménagement de la bibliothèque aux écoles .
- Etude de la première tranche de la R.D.33 dans la traversée de l'agglomération , la réfection du réseau des eaux pluviales à l'entrée Est du village ■



Avec nos petits écoliers

LA MUNICIPALITE A MIS EN PLACE UNE GARDERIE POUR FACILITER LA TACHE DES PARENTS :

- LE MATIN de 8h à 8h 50

- L'APRES-MIDI de 17h à 18h 15

LA GARDERIE DE 13h EST STRICTEMENT RESERVEE AUX ELEVES QUI ONT PRIS LE REPAS A LA CANTINE.



AVEC DES PARENTS MOTIVES ET ACTIFS...

Au cours de l'année scolaire 1992-1993, l'école de notre village a subi peu de gros changements dans ses structures. Nous conservons le même personnel enseignant et les élections des Parents d'élèves ont montré une bonne stabilité de l'électorat au niveau de la participation. Le renouvellement du bureau a été ainsi assuré. Il se compose de Mesdames G. CAHOPE, E. CLAUZEL et M. PAGNACO en tant que déléguées titulaires et de Mesdames C. BRIANE, S. BIZE et M. JEAN comme suppléantes.

Au point de vue matériel, les plafonds de l'école maternelle ont été abaissés, ce qui procure un meilleur confort aux enfants et une économie d'énergie notable au point de vue chauffage.

Les parents d'élèves ont participé comme chaque année à l'accompagnement des enfants aux différentes sorties scolaires (voyages, piscine etc.).

Par ses bons résultats de 92, le loto a permis l'achat d'une radio-cassette avec disque compact, utilisée par l'ensemble des trois classes. Il a aussi permis le renouvellement et la modernisation du stock des jouets de la maternelle.

La progression régulière du chiffre d'affaires du loto nous permet ainsi, chaque année, d'apporter un plus en faveur de nos enfants. Pour la petite histoire, rappelons que le bénéfice du premier loto en 1987 avait été de 902 F, alors que celui de 92 a dépassé les 4 000 F. Quant à celui de 93 qui s'est déroulé le 5 décembre, une grosse participation des parents d'élèves tant au niveau présence qu'aide matérielle a permis de continuer cette progression des chiffres. Les institutrices auront ainsi à décider de l'utilisation du bénéfice (1 520 F par classe environ) comme année au profit des enfants.

En concertation avec la municipalité et les enseignants, les parents d'élèves ont aussi participé au

montage d'un dossier de demande de subventions pour l'aménagement de l'espace vert attenant à la cour de la maternelle ainsi qu'à la cour des grands.

Par ailleurs, il a été souhaité la pose d'un tableau d'affichage à l'école (peut-être à l'extérieur, côté entrée des grands) afin que chacun puisse bénéficier plus facilement des informations relatives à la vie de l'école.

Les parents d'élèves restent à la disposition de tous et à votre écoute pour toute autre proposition bénéfique à la vie de notre groupe scolaire.

LEURS MAITRESSES

C'est le 2 Septembre 93, avec quelques jours d'avance sur certains de leurs camarades, que nos petits écoliers ont repris le chemin de leur classe. En effet, cette année scolaire 93-94 a vu une modification importante de la semaine. Une enquête auprès des parents pour connaître leurs souhaits à ce sujet s'étant révélée positive (39 pour, 5 contre), les enseignants et M. le Maire étant, eux aussi, favorables à ce changement, les cours du Samedi matin ont été supprimés. Toutefois, en contrepartie, (le nombre de jours de classe restant le même) les vacances ont été raccourcies d'autant. La plupart des écoles de notre secteur ont choisi, elles aussi, cette forme de fonctionnement.

Les enseignants restent fidèles à leur poste ; les effectifs ne varient pas non plus :

- 27 élèves à la maternelle (Mlle Batigne)
- 22 élèves, classe de C.P., C.E.1 (Mlle Mazurié)
- 21 élèves, classe de C.E.2, C.M.1, C.M.2 (Mme Pagès)

Tout au long de l'année scolaire écoulée, divers intervenants se sont dévoués avec beaucoup de sérieux et de compétence auprès de nos élèves :

- Le psychologue et le rééducateur du RASED (Réseau d'aide aux enfants en difficulté) qui sont des enseignants spécialisés de l'Education Nationale.
- M. Combes, moniteur de gymnastique, M. Dutrech, pour l'éducation musicale, M. Smith, professeur d'Anglais, sont des moniteurs qualifiés rémunérés par la Municipalité.

Diverses sorties ou activités se sont déroulées tout au long de l'année :

- piscine (de Castelnaudary) : tout le premier semestre
- sortie plein air à Besplas pour la Maternelle, les C.P. et les C.E.1
- Visite d'une ferme à Verdun (avec fabrication de pain et de fromages) pour la Maternelle
- visite d'une miellerie à Montseret et du musée de Gasparets pour les primaires
- entretien à l'école avec un spécialiste en apiculture et un groupe de handicapés physiques

Merci aux parents qui apportent aux enseignants leur aide, au personnel communal qui résout les problèmes techniques ainsi qu'à la Municipalité qui assure le financement de ces diverses activités.

LEUR CANTINE (Activités para-scolaires)

L'année 1993 a été marquée par deux événements importants dans la vie associative : tout d'abord le départ de la présidence de M. Maurice Serres, remplacé par M. Alain Pelletier, à la suite du de l'assemblée générale du mois de Janvier, ensuite celui de Madame Vivent, qui a fait valoir ses droits à la retraite selon l'expression consacrée et qui a laissé sa place, début Juillet, à son adjointe, Madame Monique Ourgaud, secondée à son tour par Madame Pagnaco.

L'occasion nous est ici donnée de remercier M. Maurice Serres pour les années passées à la tête de l'Association des Activités-parascolaires. Les parents et a fortiori les élèves ne se doutent pas du temps que notre compatriote a consacré à cette tâche qui lui tenait tellement à coeur. Il est évident qu'il est plus facile d'oeuvrer à la lumière et de s'attirer par là la considération que d'agir dans l'ombre. M. Maurice Serres a choisi cette voie qui l'honore et qui fait peu d'émules ! Par ailleurs, il faut du courage pour s'occuper d'une association que nous savons déficitaire, puisque l'équilibre ne peut être atteint que par la complicité de la municipalité et du conseil général, la première versant une subvention de 40 000 F, le second de 5000 F. Encore une fois, nous exprimons toute notre gratitude à notre concitoyen pour son total dévouement.

Notre reconnaissance s'exprime aussi à l'égard de Madame Vivent dont le départ fut fêté, comme il se doit, à la fin de l'année scolaire. Nous reproduisons le discours prononcé à cette occasion par le président de l'association :

" L'année scolaire a donc fini sa carrière. De même que les Jeux méditerranéens qui ont eu pour



cadre notre région du Languedoc-Roussillon, garante de la ferveur de l'âme antique, ont connu un point d'orgue lors de la cérémonie de clôture, de même le rideau tombe sur cette année scolaire, composée de trois actes à la façon des pièces de théâtre, avec ses péripéties, ses coups de théâtre, son dénouement, heureux pour les uns, fâcheux pour les autres. Oh ! certes, la comparaison est peut-être osée si l'on met en parallèle les fastes des Jeux et la simplicité de notre réunion, mais cette dernière ne le cède en rien aux précédents pour ce qui est du pouvoir émotionnel.

En effet, une fin d'année scolaire est l'occasion pour ceux qui relèvent du système éducatif de faire

valoir leurs droits à la retraite. Pussions-nous léguer à nos enfants cette expression consacrée par le temps, expression dont la notion de droits nous semble de nos jours bien fragile ! Or, vous avez jugé bon, Madame Vivent, et ce avec opportunité, me semble-t-il, d'ôter votre tablier de cuisinière. Devons-nous nous en attrister ? Assurément, n'est-il pas facile de voir partir quelqu'un qu'on a côtoyé, apprécié. Devons-nous nous en féliciter ? Pourquoi irions-nous à l'encontre d'une décision longtemps mûrie ? Sachez, chère Madame, que ce choix revêt une charge émotionnelle intense, puisque, depuis la création de l'association décidée par M. Cazenave et son équipe dont nous ne dirons jamais assez l'audacieux mais - ô combien salubre - projet pour une cité confiante en son avenir, vous êtes au service d'enfants, de nos enfants. Faut-il rappeler que cette fonction vous a été confiée, le 10 Mai 1986, par M. Mestre dont le départ prématuré n'a laissé que regrets et a été poursuivie, sous la présidence de M. Serres qui, grâce à sa conception humaniste de l'être social, a été pour vous, dans les moments difficiles que vous avez traversés, un ardent avocat, un sage conseiller et un ferme soutien.

Oui, Madame Vivent, vous avez vécu une période délicate dans l'exercice de votre métier, mais nous savons, nous enseignants, que s'occuper d'enfants n'est pas une sine cure ? Entre l'autorité et le laxisme, la voie est étroite ! Il n'en demeure pas moins que vous avez rempli votre charge avec une conscience professionnelle exemplaire, avec un pointillisme qui vous honore - et ce ne sont pas de vaines flatteries de circonstances ! Vous nous quittez ; toutefois vous pouvez être fière de la tâche dont vous vous êtes acquittée, autant pour ce qui est de la co-gestion de l'association que de la concoction des mets. Nous vous exprimons sans réserves notre plus profonde gratitude. Vous pouvez également vous laisser gagner par la sérénité de voir votre succession assurée par celle qui vous a parfois secondée, parfois aussi remplacée, Madame Monique Ourgaud, nom qui a fait l'unanimité du bureau. Madame Ourgaud, vos talents culinaires et votre disponibilité entre qualités, sont indéniables et puisque vous connaissez déjà, en grande partie, les enfants dont vous aurez désormais la responsabilité, la transition se fera donc sans heurt.

Enfin, je me tourne vers vous, parents d'élèves. N'hésitez pas à confier vos enfants à la cantine. La municipalité, par sa subvention de 40 000 F, est partie prenante. Le bureau, de son côté, lors de sa dernière réunion, s'est donné les moyens de limiter le déficit. La réussite de notre entreprise est dès lors entre vos mains. Ne gaspillez pas cette chance.

En guise de péroraison, au nom du bureau et en mon nom personnel, je souhaite longévité à notre association, formule des vœux de succès à Madame Ourgaud et de bonheur à Madame Vivent dans cette nouvelle étape de son existence".

Quelle est donc la situation de l'Association ? Pour diverses raisons dont la plus importante est sans nul doute la diminution de repas servis au cours de l'année scolaire 92-93, le bureau a décidé de procéder à une restructuration en vue de diminuer le déficit. Cette décision s'est accompagnée d'une légère augmentation des tickets-repas. Comme à cela s'ajoute depuis la dernière rentrée scolaire un intérêt pour la cantine (25 repas quotidiens en moyenne), nous ne pouvons que nous satisfaire du redressement amorcé, mais nous savons que la partie est loin d'être gagnée. Il faut que les parents en soient conscients : l'avenir de la cantine, c'est l'avenir de l'école, et c'est aussi l'avenir de notre cité !

Chez les anciens combattants

Autour de l'amicale des Anciens Combattants de toutes les guerres, une très nombreuse assistance participe aux cérémonies commémoratives du 8 Mai et du 11 Novembre.

Ces dates viennent se rassembler dans une même pensée et le même recueillement des générations successives qui montrent par leur présence à la cérémonie religieuse et au monument aux morts que les sacrifices de nos aînés ne tombent pas dans l'oubli.



Toujours plus nombreux, les enfants des écoles, accompagnés de leurs enseignants, ont montré en déposant leurs bouquets, que si le temps risque d'estomper quelque peu le souvenir la reconnaissance et la fidélité envers ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la France, au cours de son histoire, n'est pas une question de mémoire mais de coeur.

Une haie d'honneur de la Légion étrangère a rehaussé la cérémonie au monument aux morts.

Nous devons nous souvenir. Comme l'a dit St-Exupéry :

" Le disparu, si l'on vénère sa mémoire, est plus précieux et plus puissant que le vivant ".

A celle qui exaspère... comme les inondations

La situation de Pexiora est telle qu'elle se prête facilement, par temps de pluie, à constituer des réserves d'eau entravant tout particulièrement la circulation à plusieurs endroits de la CD 33. La municipalité a déjà entrepris des travaux afin de remédier à ce problème. D'autres sont à l'étude. De la patience que nous pouvons puiser dans la comparaison avec d'autres villes beaucoup plus sinistrées...



Composition du bureau de l'amicale:

Président d'honneur à titre posthume :
Joseph Rivals

Président d'honneur :
Monsieur Jean Bourrel, Maire

Président actif :
Amédée Cazenave

Vice-président :
Gérard Gaspard

Secrétaire :
Henri Lacombe

Secrétaire adjoint :
Michel Fandos

Trésorier :
Jean Dagonneau

Porte drapeau :
Jacki Rouzès

Porte drapeau:
Kléber Capard.



Bienvenue à Hortica 11

Tout un chacun sait quelle crise économique notre pays traverse. Si elle atteint les grandes agglomérations, les petites et moyennes cités ne sont point épargnées. Par ailleurs, les entreprises préfèrent s'implanter dans les premières plutôt que dans les secondes. Quelle satisfaction quand une entreprise ou même un commerce s'installe dans ce climat défavorable dans un village comme le nôtre ! Ainsi nous devons nous féliciter du choix qui a été fait par nos nouveaux compatriotes ; ils nous proposent ainsi un choix de produits variés pour agrémenter nos jardins . Nous formulons pour leur entreprise tous nos voeux de succès.

De la tradition qu'on souhaite...

COMME CELLE DE LA RUE DU TANDA...

Pour la seconde année consécutive, les habitants de la rue Tanda sont descendus sur le macadam pour faire la fête. Et, selon une tradition qui remonte bien loin, en passant par les repas entre amis épicuriens chez Lucrèce, par les agapes



des premiers chrétiens, sans oublier les offrandes rabelaisiennes à Messer Gaster, c'est toujours à table que l'on passe les meilleurs moments. Tout le monde connaît bien par ailleurs l'adage latin "In vino veritas". Ainsi, avec l'autorisation de M. le Maire, des tables furent dressées dans la rue et une trentaine de personnes accordèrent un satisfecit à Janette Pénalva pour son excellente paella. La digestion fut facilitée par quelques exercices physiques que permettent une partie de pétanque ou quelques pas de danse. Ce n'est que très tard dans la soirée que les lampions s'éteignirent, les convives ravis d'avoir passé des heures agréables. Nul doute qu'ils réitéreront une fois encore ce repas. Peut-être donneront-ils à d'autres le désir de se lancer dans une telle expérience.

OU CELLE DE CARNAVAL...

C'est le 24 Avril que fut fixée par la M.J.C. la journée consacrée au Seigneur Carnaval. Une fête essentiellement païenne qui permet d'abattre - une fois n'est pas coutume les barrières sociales, d'occulter les normes rigides, en définitive de se défouler. En fait un moment très attendu par les enfants, mais aussi par les adultes. Dès 15 heures, le défilé sillonnait, tel un serpent, les rues : les spectateurs hilares admirèrent "Les Grosses Têtes", made in Palacios Robert que nous tenons à féliciter, et le char représentant un superbe moulin autour duquel avaient pris place des petits meuniers ! Après le tour de ville en l'honneur de sa Majesté, à 17 heures,



deux clowns et un magicien du cirque de Malve rivalisèrent d'adresse. Un goûter fut ensuite offert à nos jeunes participants et un petit verre aux personnes à "La Grosse Tête". Pour terminer cette mémorable journée, une cassoulette fut servie à une trentaine de personnes, repas suivi du bal masqué traditionnel.

NOTRE CITE A SA MEDAILLE...

A l'initiative de M. Jean BOURREL, notre maire, le conseil municipal a décidé de créer une médaille aux symboles de notre cité. A travers le cliché servant d'illustration à la première page de notre bulletin, nos concitoyens reconnaîtront les éléments entrant dans la composition :

- une frise épousant la circularité de la médaille et constituée de fleurs de lys en écho à celles du blason ;
- cette frise est tronquée, au sommet de la médaille, par le nom de notre cité "PEXIORA" ;
- l'église, qui se distingue, la nuit, grâce à son éclairage, est mise en valeur puisqu'elle occupe approximativement les deux-tiers de l'ensemble ;
- nos compatriotes reconnaîtront sur l'autre partie de la médaille l'illustration de la couverture du bulletin n°4, à savoir le blason de notre cité où la terre et la végétation soulignent l'empreinte rurale de notre cité placée sous la protection des saints patrons, Blaise et Raymond.
- autre monument de notre village représenté sur la médaille : la fontaine sur laquelle est juché un crucifix au sommet duquel s'est posé un coq ;
- enfin, notons l'importance de la végétation, sous forme d'arbres ou de rameaux d'olivier ainsi que les rais qui naissent du blason comme du soleil.

Ainsi entre autres récipiendaires, les nouveaux mariés, après leur consentement mutuel, seront gratifiés de ce présent portant au revers la mention "Avec les compliments du Maire et du Conseil Municipal".

Associations

AVEC LES FINES GACHETTES

L'année 93 a fini sa carrière. C'est l'heure du bilan. Or nous ne pouvons que nous mettre face à l'évidence : les années se suivent et, irrémédiablement, se ressemblent, puisque, une fois encore, nous ne pouvons que déplorer la rareté du gibier. En effet, les chasseurs ont dû battre la campagne - en vain ! - le gibier n'étant pas au rendez-vous. Il faut se faire une raison. Si certains sont rentrés bredouille, ils ont néanmoins tiré profit de cette activité, car la chasse est un sport qui permet de se maintenir en condition physique.

D'après les informations glanées çà et là, en début de saison quelques cailles, très peu de lapins et de perdrix, et quelques lièvres - fruits du repeuplement - ont trouvé refuge dans les gibecières. Le 21 Mars, il a été acheté à Villefranche de Rouergue 4 couples de lièvres, d'un poids de 2,5 kilos pièce, vaccinés et vivant en toute liberté. MM Bourrel et Besombes ont effectué le déplacement - ce dont ils remerciés - pour les récupérer ; ces lièvres ont été lâchés à quatre endroits différents : l'un à la Cou-taude, un autre à la Souque, le troisième devant la gare et le dernier à Tarissou.

Pour ce qui est des permis, le nombre reste stable. Les frais de gardiennage - hélas ! - ne cessent d'augmenter puisqu'il est revenu à 1.785 f. pour l'année écoulée. Malgré cela, la trésorerie est saine, et le bureau pense procéder à un lâcher plus important en 1994. Et qui sait ? la nature se montrera peut-être moins parcimonieuse...

"UNE PARTIE DE PETANQUE, CA FAIT PLAISIR" ...

Qui n'a pas encore en mémoire ou ne fredonne pas parmi les aînés cette chanson si plaisante à entendre de la bouche d'un Constantine, d'un Sacha Distel ou autre... Outre son aspect sportif qui exige de nombreuses qualités comme la précision, les diverses rencontres permettent de tisser des liens étroits autour du cochonnet. L'Union Bouliste de Pexiora, pour la saison 93, a compté 37 licenciés.

En ce qui concerne la saison 1994, le bureau a prévu deux concours officiels, le 16 Juillet et le 27 Août, ainsi que les concours hebdomadaires du Vendredi.

Comme nos Boulistes ne manquent pas d'esprit d'initiative, des "Journées-Pétanque" dont les modalités sont encore à l'étude mais axées sur un concours et diverses activités ludiques, sont envisagées.

Une fois encore le bureau compte sur l'aide et la participation des aficionados.

COMPOSITION DU BUREAU pour 1994 :

- Président d'honneur : Jean BOURREL

- Président actif : Patrick ABAT
- Vice-Président : Jean-Claude BENNE
- Secrétaire : Francis GAYRAL
- Secrétaire-adjoint : Patrick GALGAN
- Trésorier : Raymond CAZENAVE
- Trésorier Adjoint : Maurice AGUIRRE
- Membres : tous les licenciés

FOOT : UN VIBRANT APPEL AUX PARENTS

L'A.S.P., affiliée à la Fédération Française de Football sous le N° 533130, a été créée par une poignée de compatriotes de bonne volonté. Celle qui peut se glorifier d'être la doyenne des Associations sportives de Pexiora ne songe pas à prendre la retraite. Certes, si le grand public connaît surtout l'A.S.P. grâce à l'équipe Une qui évolue en première



division du district, il n'en reste pas moins que ce sont six équipes qui constituent les bases de l'Association.

En voici les principaux responsables :

EQUIPE 1 animée par : Jean-Marie LOPEZ
EQUIPE 2 animée par : Thierry VILLAIN
EQUIPE DE CADETS ET MINIMES placée sous la houlette de : Fernand PAGNACO, Hassan DANOUN et Thierry GUEFFIER



EQUIPE DES PUPILLES
dirigée par :

Olivier LATCHE

CELLE DES POUSSINS par :

Gérard PANEGOS

ET DES DEBUTANTS par :

Jacques PERRET,
dit "Tonton".

Le nombre des licenciés est établi à 105 ainsi répartis : 37 Seniors, 11 Cadets, 10 Pupilles, 12 Poussins-Débutants, 35 Vétérans-Dirigeants.



COMITE DES FETES : AN 3...

Cette année 1993, le Comité a limité ses objectifs à l'organisation des fêtes locales du village.

La fête de Saint-Blaise s'est déroulée sur 2 jours, le Samedi 7 février avec le discomobile "J.M.L.". Le Dimanche 8, une nouvelle formule a été adoptée en ne faisant qu'un après-midi dansant avec Gérard Bergé.

Un grand merci à la population pour sa participation financière au "tour de table".

La fête du mois d'Août, quant à elle, a débuté le 27 et s'est achevé le 30.

Le Vendredi 27, la discomobile "City Nigh", le Samedi 28, le groupe "Appel" animèrent la piste de danse. Le Dimanche "Le Grand Jacques" rythma l'après-midi avec son orgue de Barbarie ; l'orchestre de Jacques Demeurs fut aussi de la fête en matinée et soirée. Le Lundi, de nombreux participants rivalisèrent de talent lors de la traditionnelle "Piste aux Espoirs" ; enfin Virgil nous fit apprécier, une fois encore, les chansons de Sardou ; et c'est l'orchestre "Columbia" qui mit un terme à cette exceptionnelle journée. Jeunes et moins jeunes ont été satisfaits de ces six jours de festivités.

Une note discordante toutefois : nos concitoyens ne s'investissent pas suffisamment dans les activités du comité des fêtes ; aussi toutes les bonnes volontés sont invités à venir renforcer l'équipe en place pour que la fête continue.

Renouvellement du Bureau :

Président d'honneur : M. Jean Bourrel, Maire

Présidente active : Marie-Noëlle Beret

Vice-présidents : Richard Laurent,
Francis Gayral

Trésorière : Josette Garrigues

Trésorier-adjoint : Eric Teisseire

Secrétaire : Véronique Braulio

Secrétaire-adjointe : Marielle Garrigues

Commissaire aux comptes : Maurice Serres

Membres : Eric Teisseire, Jean-Luc Galgan, Violette Beret, Christine Courtiel, Pierre Guiraud, Bernard Beret, Stéphanie Braulio, Jean Ormières.

Souignons que le tournoi "Dominique ROUZES" qui s'est déroulé les 4 et 5 Septembre, mettant en lice 8 équipes, a connu un vif succès ; le trophée, pour la deuxième fois consécutive, a été remporté par l'A.S.P.

L'Association représente une grande famille qui regroupe beaucoup d'enfants ; elle accueillera davantage de dirigeants, d'Educateurs, d'Arbitres, de Parents pour que subsiste encore longtemps à Pexiora la pratique d'un foot-ball de qualité.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur : Jean Bourrel

Président : Robert Andrieu

Présidents suppléants : Guy Panont, Thierry Villain

Vice-présidents : Noël Cahuzac,
Jean Dagonneau

Secrétaire : Annie Bastide

Secrétaire adjointe : Sylvie Cazes

Trésorière : Sylvie Andrieu

Trésorier adjoint : Etienne Doumenc

M.J.C. : TITRE : DYNAMISME A GOGO

Comme chaque année, la M.J.C. propose à ses adhérents bon nombre d'activités, ce qui révèle bien sa singulière jeunesse et son dynamisme. Que l'on en juge :

- **31 Janvier** : sortie à la patinoire (Toulouse) avec une vingtaine d'enfants.
- **14 Février** : thé dansant à la salle polyvalente auquel participèrent 250 personnes. Musicalement Vôtre, l'orchestre remplit bien son rôle puisque polkas, tangos, valses ne laissèrent personne indiffé-

rent. A l'entracte furent offerts boissons chaudes et succulentes pâtisseries.

- **4 Mars** : Diaporama avec Lola Anduze sur la lune et les étoiles.



- **7 Mars** : repas de l'âge d'or offert par les bénévoles de la M.J.C. à ses adhérents. 70 convives environ se sont retrouvés autour de la table de l'amitié. L'animation, très soignée, a été réalisée, gracieusement, par Jeannot Ormières ; des disques avaient été prévus et les aînés ont pu montrer qu'ils savaient encore s'amuser, que le temps n'avait pas de prise sur leur esprit...pas plus que sur leurs jambes !
 - **11 Mars** : sortie à la neige pour pratiquer du ski de fond ; une trentaine de personnes dont une majorité d'enfant furent du voyage.
 - **21 Mars** : Thé dansant regroupant 180 personnes.
 - **24 Avril** : Carnaval que nous avons relaté dans la partie "Traditions".
 - **15 Juin** : fête du "Petit débrouillard" à Carcas-sonne où tous nos petits chérubins se sont rendus. Le club a été créé en 1991 en vue de sensibiliser les enfants à la science par le biais d'expériences faciles à réaliser.
- Notons aussi que la M.J.C. propose le club de l'environnement où les enfants confectionnent des herbiers et maisonnettes pour oiseaux.
- **26 Juin** : gala de danse dirigé par notre professeur de danse Cathy Harent. 22 filles et un garçon suivent régulièrement les cours en vue de présenter, entre autres, un spectacle de qualité en fin d'année scolaire.
 - **19 Décembre** : goûter de l'école de danse avec les parents agrémenté d'une démonstration. Occasion aussi de rencontrer le Père Noël ployant sous le faix de cadeaux.

Enfin, il est à préciser que pendant toute l'année scolaire la M.J.C. propose des cours de gymnastique pour adultes le lundi et le mercredi, de 21 h à 22 h, sous la houlette bénévole de Fabienne Palacios, des cours de danse pour enfants et adolescents, le samedi de 14 h à 16 h. Le club des "Petits débrouillards" fonctionne de 10 h à 11 h le mercredi, ainsi que des ateliers et activités manuelles le samedi de 14 h 30 à 17 h 30 ; enfin la permanence de la bibliothèque si située dans les plages horaires suivantes : le mercredi de 14 h à 16 h pour les adultes et le lundi pour les enfants.

L'AGE D'OR...EN BALADE

Diverses sorties ont jalonné l'année 1993, qu'il s'agisse de voyages ou de sorties au théâtre. Habituellement, nos compatriotes s'associent à leurs amis de Caux et Sauzens ainsi qu'à ceux de Villesiclé avec lesquels ils forment un groupe homogène. Ainsi des liens d'amitié ont pu être tissés, permettant des contacts fructueux et enrichissants.

- **7 Février** : les amateurs d'opérette ont eu le plaisir d'écouter "Chanson Gitane" ;
- **20 Mars** : repas de l'Age d'Or offert gracieusement par la M.J.C.
- **23 Mai** : deuxième opérette au programme avec "Le chanteur de Mexico" ;
- **12 Juillet** : visite de l'Aérospatiale à Colomiers ainsi que du parc zoologique de Plaisance du Touch ;
- **31 Juillet** : sur les traces de Bernadette avec un voyage à Lourdes ;
- **11 Septembre** : visite dans l'Aude : Gasparets, Abbaye de Fontfroide, musée de la chapellerie au Somail, cave coopérative de l'Oulivo à Cabezac.

<i>Président d'honneur :</i>	Jean Bourrel, Maire
<i>Présidente :</i>	Maryse Palacios
<i>Vice-présidente :</i>	Raymonde Franceschet
<i>Vice-président :</i>	Frédéric Rouzès
<i>Secrétaire :</i>	Sylvie Cazettes
<i>Secrétaire adjointe :</i>	Marie-Noëlle Saffon
<i>Trésorière :</i>	Annie Abat
<i>Trésorière adjointe :</i>	Jeanine Rayssac
<i>Délégués aux jeunes :</i>	Patrick Abat, Raymond Cazenave, Fabienne Palacios
<i>Délégués au 3^{ème} âge :</i>	Marie-Rose Gaillard, Jeanette Castel
<i>Commissaires aux comptes :</i>	Venise Cazenave, Jean Dagoneau

AFIN DE NE POINT NOUS REPETER,
NOUS TENONS A RASSEMBLER

ICI TOUS LES VOEUX IES PLUS FER-
VENTS QU'ADRESSENT LES PRESIDENTS
DES ASSOCIATIONS A TOUTE NOTRE
LOCALITE ET EN PARTICULIER AUX
ADHERENTS POUR 1994.

Bernadette remplace Luc au secrétariat de Mairie

Au début du mois de Juillet, une sympathique cérémonie a eu pour cadre notre Mairie où la population avait été conviée à accueillir Madame Bernadette TORRES, chargée par M. Bourrel de remplacer M. Luc Fabre dans les fonctions de secrétaire municipal. Notre maire insista dans son allocution sur les bons et loyaux services rendus à la commune par Luc Fabre dans l'exercice de son poste. Depuis le 1^{er} Juin, ce dernier a rejoint la petite cité de Lavalette, dans le Carcassonnais, pour se rapprocher de sa famille. Jean Bourrel rappela que, jour après jour, le travail en sa compagnie, s'effectuait dans un excellent climat et que, pendant six ans, il a pu apprécier ses compétences, sa discrétion et son sérieux dans sa tâche : "Sache, Luc, que nous te regretterons tous car la population de Pexiora, grâce à ta gentillesse et à ta disponibilité, t'avait adopté. Mon conseil municipal et moi-même te souhaitons une bonne réussite à Lavalette, en formulant l'espoir que tu garderas un bon souvenir de ton passage dans notre commune et que nous conserverons l'amitié que nous avons tissée".

Puis, se tournant vers Bernadette Torrès, qui a pris ses fonctions depuis le 1^{er} Juillet, notre édile lui présenta tous ses voeux de bienvenue et de prompt adaptation aux nouvelles méthodes de travail et à son nouvel environnement ; à ce propos il ajouta : "Je n'en doute pas, car il a toujours régné, ici une bonne ambiance et l'accueil y est chaleureux. C'est peut-être pour ces raisons qu'après 25 années passées au secrétariat de la



mairie de Labécède-Lauragais, tu as demandé ta mutation pour chez nous. De plus, tu étais venu, à plusieurs reprises, nous rendre service dans le cadre de la formation de Luc. Nul doute donc que nous travaillerons ensemble, en bonne intelligence pour le bien-être de notre cité et de nos administrés".

A cette occasion, une médaille frappée aux symboles de la commune était remise à Bernadette et à Luc. D'autre part, M. Jean Bourrel l'offrit aussi à l'ancien Maire, M. Amédée Cazenave, sans oublier ses adjoints, MM. Séguier et Bénazet. Cette cérémonie qui regroupa bon nombre de personnalités et compatriotes s'acheva par le verre de l'amitié ■

Madame Esther Clausel succède à Madame Ginette Maza

Outre le remplacement au niveau du secrétariat, le personnel de la Mairie a enregistré un autre changement puisque Ginette Maza a décidé de faire valoir ses droits à la retraite, ce qui a conduit le conseil municipal à examiner les diverses candidatures et à choisir Madame Esther Clausel.

C'est au cours d'une sympathique cérémonie que fut fêté le départ à la retraite de Ginette. A cette occasion, notre édile s'adressa à l'assemblée en ces termes : "Ginette est entrée au Service Communal comme femme de ménage le 1^{er} Octobre 1952 ; depuis, elle n'a cessé d'effectuer le ménage aux Ecoles et à la Mairie et a assuré des remplacements à la maternelle ; ces travaux sont ingrats, certes, mais elle a su les maîtriser avec tout son cœur, son énergie et sa bonne humeur. Ginette a fait une carrière sans histoire ; discrète, elle s'est montrée à tout moment disponible, ce qui est rare de nos jours".

S'adressant directement à Ginette Maza, Monsieur Bourrel poursuivit : "Après 41 ans de service, tu vas pouvoir prendre une retraite bien méritée ; nous te remercions tous pour les services que tu as rendus à la Municipalité et à la Commune.

Le Conseil municipal a désigné Madame Esther Clausel pour te remplacer ; nous lui souhaitons une

bonne adaptation (...). Quant à toi, Ginette, pour que tu puisses te reposer de tous ces efforts, nous avons pensé qu'un fauteuil serait le bienvenu et, comme les dames aiment les fleurs, nous t'offrons aussi ce bouquet en te souhaitant une bonne et longue retraite, en espérant que tu garderas un bon souvenir des années passées parmi nous".

Par ailleurs Ginette Maza reçut des présents de ses collègues de travail sans oublier la délicate attention de sa remplaçante à son égard. Enfin, pour souligner que l'entente n'est pas un vain mot, notre ancien secrétaire de Mairie, Luc Fabre, avait tenu à participer à cette fête ■



Donneurs de sang : stabilité du nombre de flacons

Des événements - bien tristes et condamnables, il est vrai - que nous éviterons de rappeler ont eu des incidences regrettables sur les collectes de sang. Désormais les plus grandes précautions sont prises pour éviter de telles déviations. Ne regardons pas en arrière, tournons-nous délibérément vers l'avenir et pre-

nons conscience de la nécessité accrue pour les hôpitaux d'avoir recours au précieux liquide. Aussi, une fois encore, nous lançons un vibrant appel, surtout en direction de la jeunesse locale, afin que le nombre de flacons connaisse un progression, si modeste soit-elle ■

Etat civil 1993

Naissance :

- DE SIETER Corentin
29/01/93 CARCASSONNE
- BINET Cédric Marcel René
25/02/93 CASTELNAUDARY
- M'BARKI Rachid
11/06/93 CASTELNAUDARY
- SEBASTIAN PORTAZ Alexandre
26/07/93 CASTELNAUDARY
- BEYER Jennifer Urarii
27/07/93 CASTELNAUDARY
- DANOUN Wafa
16/10/93 CASTELNAUDARY

Mariages :

- THOMAKA Ulrich - PORTE Danièle 15/05/93
- BOURREL Jacques - PALACIOS Fabienne
04/09/93
- BEYER Frédéric - HAMBLIN Eugénie 18/09/93

Décès et inhumation :

- ARMAINGAUD Vve PELOUSE Marie
08/02/93 PEXIORA
- OURLIAC Emile Antoine

- 16/02/93 CASTELNAUDARY
- THERON épouse GUILHEM Irène
28/02/93 PEXIORA
- BORDES épouse PEYRET Marie-Jeanne
19/04/93 TOULOUSE
- GUIRAUD Veuve BASTOUIL Anna
27/04/93 PEXIORA
- TEMRI Mohamed
03/08/93 ST CYPRIEN
- BAZZARO épouse MATTIUIZI Adélie
22/08/93 CASTELNAUDARY
- MATTIUIZI Germain
13/09/93 CARCASSONNE
- RAYMOND Veuve BRAULIO Jeanne
11/08/93 CASTELNAUDARY
- REGAMEY Vve GUITART-SUNER Elise
29/10/93 TOULOUSE
- JAFFUS épouse GASTAUD Marthe
08/11/93 BRAM
- BOURGUIGNON Veuve ROLLAND Marguerite
17/12/93 CASTELNAUDARY

Présence verte, la télésécurité à domicile

Une chute , un malaise ... si on est seul c'est sérieux !

Grâce à l'installation d'un appareil **Télésécurité** chez vous, vous pourrez être secouru en quelques minutes par vos voisins, vos amis, votre médecin ou les pompiers.

Dans le département, 200 personnes se sont déjà abonnées au système **présence verte** et vivent chez elles en toute tranquillité. A tout moment, en appuyant simplement sur le bouton de son boîtier portatif, chaque abonné sait que quelqu'un de sa connaissance qu'il a choisi viendra l'aider.

Le système est simple et très efficace. Il peut être obtenu moyennant le paiement d'une redevance mensuelle par toute personne qui en fait la demande. Le Conseil Général de l'Aude peut rembourser tout ou une partie de l'abonnement en fonction des revenus . Vous pouvez avoir plus de renseignements en écrivant à :

Présence verte
6 rue du Palais
11011 CARCASSONNE CEDEX 9
ou en téléphonant au 68 47 07 90

Que savoir ?

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire de Mairie :	Bernadette TORRES
Adjoint Administratif :	Corinne DOUMENC
Agents Techniques :	Jacky ROUZES, Gilbert VARILLES
Agent d'Entretien :	Gisèle FAURE
Agent de Service :	Esther CLAUSEL
Agent de Service (C.E.S.) :	Carole GUIRAUD
Agent d'Entretien (C.E.S.) :	Eric PESSATO
Agent Technique (C.E.S.) :	Robert PALACIOS
Moniteur de Musique :	Daniel DUTRECH
Moniteur de Sport :	M COMBES
Professeur d'Anglais :	M. SMITH

PERMANENCE DU SECRETARIAT

- Du Lundi au Jeudi : de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H.
- Le Vendredi : de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H.- Tél : 68 94 91 51

PERMANENCES DU MAIRE ET ADJOINTS

Sur rendez-vous.

MAIS OUI...!

- **S.N.C.F.** : Arrêts en gare de PEXIORA
- **Direction CARCASSONNE** :
07h17 : train ne circulant pas les dimanches et jours fériés,
18h13 : train circulant tous les jours sauf les samedis
18h58 : train circulant tous les jours sauf les samedis
19h56 : train circulant tous les jours sauf dimanches et jours fériés
20h04 : train circulant les samedis

- Direction TOULOUSE:

06h25 : train ne circulant pas les dimanches et jours fériés,
07h08 : train circulant tous les jours sauf les samedis, dimanches et jours fériés,

16h51 : train circulant tous les jours sauf les samedis, dimanches et jours fériés,

18h58 : train circulant tous les jours sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

- **LA POSTE** : tél. 68.94.80.30 Receveur : Jean-Marie BRIANE

Heures d'ouverture :

- Du Lundi au Vendredi : de 9h à 12h de 13h 30 à 16h 30,

- Le Samedi : de 8h30 à 11h 30,

Départ du courrier :

- La semaine : 15h 30 - Le samedi : 10h 30.

- **SERVICE DE CARS** :

Direction CARCASSONNE :

du lundi au samedi (toute l'année) 6h55,

- le mercredi et samedi (scolaire) 12h50,

- du lundi au vendredi (scolaire) 17h20,

- le lundi, mardi, jeudi, vendredi (scolaire) 17h50,

Direction TOULOUSE :

du lundi au samedi (scolaire) 7h30,

le lundi (toute l'année) 8h40,

jour de rentrée scolaire 8h40,

du lundi au samedi (toute l'année) 12h10 ■

Pour vous servir

POUR VOUS SERVIR

PRESSE - CORRESPONDANTS

La Dépêche : DUTRECH Daniel	Tél : 68.94.93.38
L'Indépendant : GAU Francis	Tél : 68.94.90.60
Midi-Libre : CAZENAVE Amédée	Tél : 68.94.91.62

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

M.S.A. : le deuxième Jeudi de chaque mois de 11h à 11h30
S.A.R.P.O.S. : le troisième Mardi de chaque mois de 16h à 17h.
Assistante Sociale : Mlle LACOSTE sur rendez-vous au 68.23.55.82
Assistante Sociale MSA : sur rendez-vous au 68.23.17.46

TRANSPORTEURS

SARL ANDRIEU et Fils (produits pétroliers)	Tel : 68.94.92.24
SARL SERRES Julien	Tél : 68.94.92.01
Mr SERRES Georges	Tél : 68.94.90.37
Mr BESOMBES Alain	Tél : 68.94.91.57
TAPAREL Frères	Tél : 68.94.91.05

PLOMBIERS - ELECTRICIENS

Mr BIASUTTI André	Tél : 68.94.92.67
Mr GUEFFIER Michel	Tél : 68.94.92.24
Mr GUEFFIER Thierry	Tél : 68.94.84.06

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Mr DAGONEAU Jean	Tél : 68.94.91.46
------------------	-------------------

BOULANGERIE - PATISserie

Mr CARAU René	Tél : 68.94.90.32
---------------	-------------------

EPICERIE - TABAC - JOURNAUX

Mr TERRIER Pierre	Tél : 68.94.91.67
-------------------	-------------------

RESTAURANT - CAFE

EURL CAFE DES SPORTS	Tél : 68.94.80.50
----------------------	-------------------

COIFFEUR

Mr BERTOCCHI Guy - Coiffure Mixte	Tél : 68.94.83.29
-----------------------------------	-------------------

VOLAILLER

Mr MARQUIE Jean - Eleveur Agrée	Tél : 68.94.90.57
---------------------------------	-------------------

FRUITS ET PRIMEURS

SARL LE GAMIN - Grossiste	Tél : 68.25.68.46
---------------------------	-------------------

HORTICULTURE

SARL HORTICA 11 , Le Pountet	Tél : 68.94.91.40
------------------------------	-------------------

MENUISERIE - EBENISTERIE

SARL LA PEXIORANAISE	Tél : 68.94.81.25
----------------------	-------------------

INFIRMIERES A DOMICILE

Mme FANDOS Colette	Tél : 68.94.91.59
--------------------	-------------------

Melle SABATIE Marie-Pierre	Tél : 68.94.91.82
----------------------------	-------------------

GIE Infirmier PEXIORA-FANJEAUX-VILLEPINTE	Tél : 68.94.85.70
---	-------------------

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE

Mr DUTOYA le lundi, mercredi, vendredi de 16h à 19h sur rendez-vous.

TAXI

Mr LAGISSE Manfred	Tél : 68.94.80.03 (domicile) et 68.72.72.39 (voiture)
--------------------	--

EXPERT AGRICOLE FONCIER

Mr CAHUZAC Noël Tél : 68.94.93.28

SERVICE DE POMPES FUNEBRES

Mr MARRE Claude - Tél : 68.24.71.65 ou 68.24.73.62
La commune prend en charge les frais relatifs aux transports de corps sur le village, ainsi que le coût du creusement des fosses.

PAROISSE CATHOLIQUE

Mr le Curé VIELMAS Tél : 68.94.91.72

SERVICES DES URGENCES

Pompiers - Tél : 18 • Gendarmerie - Tél : 17
Pompiers de Bram Tél : 68.76.10.18
Gendarmerie de Castelnaudary Tél : 68.23.10.70
S.A.D.E. : Eau et Tout-à-l'égoût Tél : 68.25.85.09

(dépannage gratuit hors propriété)

RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT...

SERVICE DES ORDURES

• IL EST RAPPELE QUE LES DEPOTS SAUVAGES EN BORDURE DES RUES SONT STRICTEMENT PROHIBES (Arrêté Municipal du 05 Juillet 1991) ET QUE LA PROPRIETE DE LA COMMUNE EST L'AFFAIRE DE TOUS. POUR CE QUI EST DES "MONSTRES", IL SUFFIT DE PRENDRE CONTACT AVEC LA MAIRIE. PAR AILLEURS, IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE DEPOSER DES ORDURES MENAGERES, CENDRES, DANS LA BENNE RESERVEE AUX VEGETAUX. TOUT CONTREVENANT SE VERRA INFLIGER UNE LOURDE AMENDE. UNE STRICTE SURVEILLANCE EST ASSUREE tous les Mardis et Vendredis matin dans le village, le Mercredi dans les campagnes.

TOUTE PERSONNE SE LIVRANT A DES DEMOLITIONS IMPORTANTES ET SOUHAITANT SE DEBARRASSER DES GRAVATS EST PRIEE DE PRENDRE CONTACT AVEC LA MAIRIE. ENFIN LES PARTICULIERS PEUVENT SE PROCURER DES PETITS CONTAINERS. SE RENSEIGNER A LA MAIRIE.

• TOUT STATIONNEMENT ENTRAVANT LA CIRCULATION DANS LES RUES DU COEUR DU VILLAGE EST STRICTEMENT INTERDIT. IL EST IMPERATIF DE LAISSER LA VOIE LIBRE EN CAS D'URGENCE. IL Y VA DE L'INTERET DE TOUS !

• UN CERTAIN NOMBRE DE CHIENS ERRENT A TRAVERS LES ARTERES DE NOTRE CITE. NOUS ATTIRONS L'ATTENTION DES PROPRIETAIRES SUR LEUR RESPONSABILITE ET LEUR DEMANDONS D'ETRE PLUS DISCIPLINES.

CHERS AMIS,

Vous êtes arrivés au terme de la lecture de votre bulletin, le cinquième - déjà ! - . Nous avons voulu vous informer modestement, mais de la façon la plus claire et la plus impartiale possible, de ce qui se faisait, non seulement au niveau de la Mairie mais aussi autour des Associations. Nous espérons que la réalisation sera à la hauteur de vos souhaits et nous exprimons notre profonde gratitude à tous ceux qui nous ont fourni des renseignements sur les diverses activités. Nous sommes ouverts à toutes les suggestions visant à l'amélioration de l'opuscule.

La Direction

6. Pexiora — Le Clocher

